

# Programmes du procureur général de l'Ontario et les Services aux victimes d'actes criminels en Ontario

## Les PIPV en Ontario

Financés par le ministère du Procureur général de l'Ontario (<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/Default.asp>), les Programmes d'intervention auprès des partenaires violents (PIPV) visent à améliorer la sécurité des victimes de violence familiale et à responsabiliser les contrevenants relativement à leur comportement. Le programme, qui dure 16 semaines, offre des séances de counseling en groupe aux personnes qui ont maltraité un(e) partenaire ou une conjoint(e) ou qui lui ont infligé de la violence. Soixante-huit séances du PIPV sont offerts dans les 54 juridictions de la province. Pour rejoindre un bureau PIPV dans votre région, veuillez appeler la Ligne d'aide aux victimes en composant sans frais le 1-888-579-2888, ou le 416-314-2447 dans la région du Grand Toronto.

### Kenora

*Other Ways Now* est un PIPV offert dans le district de Kenora. Le programme offre des séances d'éducation et de sensibilisation de groupe aux auteurs de violence familiale. Les victimes de la violence sont contactées à intervalles périodiques pendant que leur partenaire participe au programme. Parmi les critères d'admissibilité au programme, mentionnons l'aveu de la violence familiale (par le truchement de verdicts du tribunal ou d'un accès sans recommandation) et la volonté de signer un contrat de participation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [www.lspc.ca](http://www.lspc.ca) (anglais seulement) et recherchez « Other Ways Now ».

### Kingston

*Kingston Community Counselling Centres' (K3C)* s'efforce d'améliorer la sécurité des victimes de violence familiale. Pour ce faire, il fournit une information et un soutien aux victimes, ainsi que des services d'éducation et un counseling aux personnes reconnues coupables d'avoir agressé leur partenaire ou qui plaident coupables pour cette infraction. Le programme se fonde sur les principes suivants :

- Le comportement violent est un choix
- Le comportement violent n'est pas un problème de maîtrise de la colère
- L'auteur de la violence assume l'entière responsabilité de ses actes
- La violence est un concept social, mais une décision personnelle

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [www.k3c.org](http://www.k3c.org) (anglais seulement) ou appelez le 613-549-7850

### Region of Peel

Le PIPV du *Catholic Family Services of Peel-Dufferin* dessert Brampton, Mississauga et Orangeville. Cinq groupes sont offerts en anglais avec la participation d'interprètes culturels et un groupe est offert simultanément en trois langues (punjabi, hindi et ourdou). Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez :

Brampton: 905-450-1608

Mississauga: 905-897-1644

Dufferin: 1-888-940-0584

### Sault Ste. Marie

*Services aux familles d'Algoma* offre un programme appelé « Freedom from Abuse » aux hommes violents qui, en vertu d'une ordonnance de la cour, doivent éliminer la violence de leurs relations intimes. Le programme est axé sur la dynamique du pouvoir et du contrôle dans les relations de violence et aide les hommes à assumer la responsabilité des croyances et des attitudes qui sous-tendent leur comportement violent et à les modifier. Un intervenant incite les victimes de violence à relater leurs expériences de violence et à se renseigner sur le programme ainsi que les ressources dont elles et leurs enfants disposent. L'intervenant reste à la disposition de la victime pendant la durée intégrale de la participation de l'agresseur au groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez <http://www.algomafamilyservices.org/UserFiles/File/Services/PAR.pdf> (anglais seulement)



Service de formation  
Transformer la connaissance en compétences



L'Association ontarienne des  
sociétés de l'aide à l'enfance  
Unis pour le bien-être des enfants de l'Ontario

## Toronto

*Family Service Toronto* offre des séances de son PIPV en anglais, en tamoul et en farsi. Le programme, qui est offert à des groupes à composition limitée et non limitée, enseigne aux participants les différentes catégories de violence et leur apprend à assumer la responsabilité de la réduction de la violence. Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez le 416-595-9618 ou consultez le [www.fsatoronto.com](http://www.fsatoronto.com) (anglais seulement).

Le programme *Jewish Family & Child's Woman Abuse Program* a été lancé en 1986 face au besoin exprimé par les femmes dans la collectivité. Chaque année, le programme sert plus de 1,000 femmes, enfants et hommes. L'éventail de services comprend un counseling en situation de crise, un counseling individuel et un counseling de groupe; une action revendicatrice; et une aide pour accéder à un logement sécuritaire, ainsi qu'une aide financière et juridique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme de violence faite aux femmes, consultez [www.jfandcs.com](http://www.jfandcs.com) (anglais, russe et hébreu) ou appelez le 416-638-7800.

Native Child and Family Services of Toronto offre un PIPV intitulé *Journey of the Peaceful Warrior*. Le programme vise à encourager les hommes à assumer la responsabilité de leur recours à l'agression; à accroître le respect qu'ils témoignent envers leur partenaire et leurs enfants; à remettre en question leur système de croyances patriarcales; et à les aider à adopter un comportement respectueux et à développer des compétences axées sur le respect. La démarche adoptée vise à favoriser, dans la mesure du possible, la sécurité des partenaires et des enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [www.nativechild.org](http://www.nativechild.org) (anglais seulement) ou appelez le 416-969-8510.

## Programme d'aide aux victimes et aux témoins (PAVT)

Ce sont les employés du *Secrétariat ontarien des services aux victimes* (SOSV) qui appliquent le PAVT. Ce programme donne de l'information et apporte aide et soutien aux victimes et aux témoins d'actes criminels dans le but d'améliorer leur compréhension de la procédure judiciaire pénale et d'encourager leur participation à cette procédure. Les services sont dispensés sur une base prioritaire aux personnes les plus vulnérables parmi les victimes et les témoins de crimes violents, tels que : violence familiale, violence faite aux enfants, agression sexuelle, homicide et crime haineux. Le personnel du PAVT offre les services suivants :

- une intervention en situation de crise;
- un soutien affectif;
- des renseignements propres à la cause (dates d'audience, conditions fixées pour la caution);
- des renseignements sur la préparation au procès et à l'orientation;
- une évaluation des besoins; et
- une orientation vers des organismes communautaires.

Pour rejoindre le bureau du PAVT le plus proche, veuillez appeler la Ligne d'aide aux victimes en composant sans frais le 1-888-579-2888, ou le 416-314-2447 dans la région du Grand Toronto.

## Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes

Le programme de SOAIV dispense instantanément des services sur place aux victimes d'actes criminels, et ce, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Avec le consentement d'une victime, les policiers prendront les arrangements nécessaires pour que des bénévoles spécialement formés et/ou du personnel des SOAIV apportent, instantanément, une aide sur place aux victimes, et dirigent celles-ci vers les organismes communautaires pour leur soutien à long terme.

## Programme de tribunaux pour l’instruction des causes de violence conjugale

Le *Programme de tribunaux pour l’instruction des causes de violence conjugale* est le programme le plus étendu et le plus exhaustif en son genre au Canada. Aussi bien pendant l’enquête que pendant la poursuite, le Programme prévoit des procédures spécialisées pour les affaires de violence familiale.

Des équipes de professionnels spécialisés travaillent de concert pour aider à stopper le cycle de la violence familiale, améliorer le soutien aux victimes, mener les enquêtes et tenter les poursuites avec une efficacité accrue. Le Programme est doté des équipes suivantes :

- les policiers;
- les procureurs de la Couronne;
- le personnel du Programme d’aide aux victimes et aux témoins;
- les services de probation;
- le personnel des programmes d’intervention auprès des partenaires violentes (PIPV); et d’autres organismes communautaires.

Le Programme de tribunaux pour l’instruction des causes de violence conjugale est disponible dans chaque juridiction de la province. Pour trouver le point de service le plus proche, appelez le 1-888-579-2888, ou le 416-314-2447 dans la région du Grand Toronto.

## Programme d’aide aux enfants victimes et témoins

Le *Programme d’aide aux enfants victimes et témoins* offre des services et apporte un soutien aux enfants victimes et témoins pendant la procédure judiciaire pénale. Ce programme communautaire offre un certain nombre de services, parmi lesquels on retrouve :

- une évaluation des besoins des enfants au tribunal;
- une préparation des enfants au procès;
- une communication avec les procureurs de la Couronne, les avocats de la défense et les juges;
- un accompagnement des enfants au tribunal;
- un soutien aux parents et aux tuteurs;
- une aide pour remplir la Déclaration de la victime et les autres formulaires;
- une orientation vers des services; et
- un suivi après la fin du procès.

Pour rejoindre le *Programme d’aide aux enfants victimes et témoins* le plus proche, appelez sans frais le 1-888-579-2888 ou le 416-314-2447 dans la région du Grand Toronto.

## Internet Child Exploitation (ICE) Counselling Program (Programme de counseling pour la lutte contre l’exploitation des enfants par Internet)

Le *Internet Child Exploitation (ICE) Counselling Program* offre des services immédiats de counseling à court terme pour les enfants victimes d’exploitation sexuelle par Internet. Les membres de la famille immédiate d’une victime peuvent également être admissibles aux services. Pour des renseignements additionnels, veuillez téléphoner au 1-888-579-2888 ou 416-326-2430 pour la région du Grand Toronto, ou courriel à [ice@ontario.ca](mailto:ice@ontario.ca)

## Ligne d'aide aux victimes

La Ligne d'aide aux victimes (LAV) est une ligne téléphonique d'information bilingue et sans frais, qui dessert l'ensemble de la province et offre une gamme de services aux victimes d'actes criminels. Ces services comprennent :

- Des renseignements et une orientation personnalisés vers les services d'aide de votre collectivité;
- Des renseignements préenregistrés portant sur le système judiciaire pénal;
- L'accès à des renseignements sur les contrevenants condamnés à une peine provinciale. Vous pouvez également vous inscrire pour être automatiquement avisé(e) lorsque le statut d'un contrevenant est modifié.
- Des renvois vers l'unité de liaison avec les victimes, afin de pouvoir joindre le Secrétariat ontarien des services aux victimes si vous avez des inquiétudes au sujet de la disponibilité ou de la qualité des services aux victimes.

Vous pouvez contacter la Ligne d'aide aux victimes sans frais en composant le 1-888-579-2888, ou le 416-314-2447 dans la région du Grand Toronto. Pour des renseignements sur les contrevenants incarcérés dans des pénitenciers fédéraux (ceux dont les peines durent plus de deux ans), veuillez téléphoner à la Commission nationale des libérations conditionnelles en composant le 1-800-518-8817.

## Programme d'intervention rapide auprès des victimes

Le *Programme d'intervention rapide auprès des victimes* (PIRV) apporte une aide immédiate aux victimes d'actes criminels violents. Grâce à ce programme, les victimes admissibles qui ne disposent pas d'autres ressources financières peuvent avoir accès aux trois services suivants :

- Dépenses d'urgence, pour payer le nettoyage de la scène du crime, le logement et des repas d'urgence, des réparations pour sécuriser les lieux afin d'assurer la sécurité, ainsi que le transport et les coûts associés aux soins des personnes à charge pour un membre de la famille qui doit identifier le corps d'une victime d'homicide ou subvenir aux besoins d'une victime de crime avec violence grièvement blessée.
- Frais d'obsèques, pour soutenir les familles des victimes d'homicide.
- Services de counseling, à court terme et intervenant immédiatement après l'incident, pour aider les victimes de crimes graves.

Le PIRV est disponible dans plus de 50 collectivités réparties dans toute la province. Pour de plus amples renseignements, notamment pour savoir comment faire une demande, veuillez consulter [www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca](http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca)

## SupportLink

Grâce au programme *SupportLink*, les victimes exposées à un risque de violence familiale, d'agression sexuelle et de harcèlement criminel obtiennent de l'aide concernant la mise en place d'un plan de sécurité personnelle, des informations et une orientation vers des services communautaires, le maintien d'un contact régulier, et, le cas échéant, se font remettre un téléphone cellulaire préprogrammé pour composer le 911. Le programme *SupportLink* est offert dans 20 juridictions de la province. Pour trouver le programme *SupportLink* le plus près de chez vous, veuillez utiliser notre Répertoire en ligne des services aux victimes à [www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca](http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca). Vous pouvez aussi appeler sans frais notre Ligne d'aide aux victimes au 1-888 579-2888, ou le 416-314-2447 pour la région du Grand Toronto .

## Centres d'aide immédiate aux victimes d'agression sexuelle ou de viol

Les femmes et les jeunes filles âgées de 16 ans ou plus qui sont victimes et survivantes d'une agression sexuelle sont admissibles à une gamme de services de counseling, de renseignements et d'orientation, qui sont offerts dans les communautés par les Centres d'aide immédiate aux victimes d'agression sexuelle ou de viol (CAIVASV). Ces services comprennent :

- L'accompagnement d'une victime au tribunal, à l'hôpital ou au poste de police;
- Des services compréhensifs de counseling par des pairs (individuel ou en groupe);
- De l'éducation et une formation sur la violence sexuelle pour les professionnels et les membres du public;
- Des services de renseignements et d'orientation.

Pour de plus amples renseignements sur le programme du CAIVASV, veuillez communiquer avec le Réseau ontarien des Centres de traitement ou de soins en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale à [www.satontario.com](http://www.satontario.com). Vous pouvez aussi bien adresser-vous à la *Ontario Coalition of Rape Crisis Centres* à [www.occcc.ca](http://www.occcc.ca) (disponible en anglais uniquement). Vous pouvez aussi appeler sans frais notre Ligne d'aide aux victimes au 1-888-579-2888, ou le 416-314-2447 pour la région du Grand Toronto.